

LE CHANERU

JOURNAL MUNICIPAL

Juin 2021

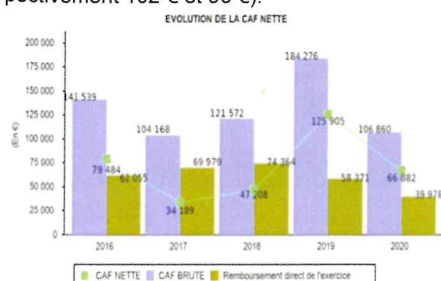
MOT DU MAIRE



Une situation financière communale modeste, mais saine

Lors de sa séance en date du 14 avril 2020, le conseil municipal de Chanay a procédé à l'examen des comptes administratifs et de gestion 2020, ainsi qu'au vote du budget primitif 2021 de la commune.

Le compte administratif de l'exercice budgétaire 2020 de la commune de Chanay laisse apparaître une capacité d'autofinancement (CAF) nette par habitant au-dessus de la moyenne départementale ou nationale (105 € contre respectivement 102 € et 90 €).



L'endettement de la commune par habitant est quant à lui inférieur à la moyenne départementale ou nationale (332 € contre respectivement 694 € et 586 €).



Le budget prévisionnel pour l'année 2021, s'équilibre en section de fonctionnement sur un montant de 742 000 euros.

Un montant d'investissement de 333 000 euros prévoit entre autres :

- L'achat de matériels (55 000 €),
- L'achèvement de l'agrandissement du local technique (3 000 €),
- La poursuite de l'aménagement de la nouvelle mairie (57 000 €),
- L'aménagement de la stèle au col de Richemond (7 000 €),
- La constitution de réserve foncière (94 000 €).

Extinction nocturne de l'éclairage public

De nombreuses collectivités ont d'ores et déjà adopté le principe de l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public en cœur de nuit. Cette mesure vise essentiellement la préservation de l'environnement, la lutte contre la pollution lumineuse, ainsi que la maîtrise de la consommation énergétique.

Lors de sa séance en date du 17 mai 2021, le conseil municipal de Chanay a décidé d'expérimenter une telle mesure.

L'économie réalisée à l'échelle de la commune représenterait 30 % à 40 % de la dépense actuelle.

Les conditions de cette expérimentation (durée et créneaux horaires) seront confirmées prochainement par arrêté du Maire. Vous serez invités à émettre votre avis tout au long de la période «test» à l'issue de laquelle un bilan sera effectué.

Elections

Vous serez amenés les dimanche 20 et 27 juin prochains à vous exprimer lors des élections départementales et régionales.

Vous élirez ainsi les deux conseillers départementaux du canton de Bellegarde sur Valserine qui siègent à l'Hôtel du département à Bourg-en-Bresse ainsi que les conseillers régionaux de la nouvelle Région Auvergne Rhône-Alpes qui siègent à l'Hôtel de Région à Lyon.

Ces deux scrutins simultanés nous imposent de mettre en place deux bureaux de vote distincts ce qui nécessite de doubler le nombre d'assesseurs pour la bonne tenue des élections.

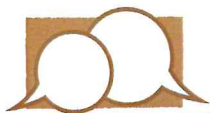
Je remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont accepté de renforcer notre équipe municipale.

Aujourd'hui, il semblerait que les conditions sanitaires permettent progressivement un retour à une "vie normale".

Si certains critères sont encourageants, le respect de règles élémentaires reste de mise et il revient à chacun d'y accorder la plus grande attention : respect des gestes barrières, distanciation physique, dépistage en cas de doute.

Je tiens à préciser que la vaccination est aujourd'hui accessible à tout public et que chacun peut, à cet égard, se rapprocher du centre de Bellegarde ou de Belley.

**Le Maire,
Henri Caldaïrou**



Land Art ou faire parler les Chanérus

Les épouvantails

DE CHANAY

Depuis la mi-avril, des créatures insolites sont apparues dans le village de Chanay et devant le centre MGEN. J'ai voulu en savoir davantage sur "ces apparitions" et, après avoir mené mon enquête, je suis allée interroger Marie-Françoise Llorca, cadre éducatif à la MGEN, qui me paraissait détenir des renseignements sur cette étrange affaire.

Marie-Françoise, pouvez-vous m'éclairer sur la présence de tous ces épouvantails dans le village ?

Il y a environ deux ans, nous avions eu, René Adam, éducateur à la MGEN et moi, l'idée d'un concours d'épouvantails. Ce projet est tombé à l'eau à cause du confinement. En décembre 2020, nous avons pu reprendre cette initiative en compagnie de Sylvie Dagron, membre du CCAS. Nous avons imaginé une fête de la nature avec un concours d'épouvantails et une création de "Land Art" avec l'école de Chanay et la MGEN. Nous avons donc soumis le projet aux enseignantes de l'école ; immédiatement séduites, elles nous ont rejoints avec un dynamisme très apprécié.

Quels étaient vos objectifs en mettant en place ce projet ?

Nous avions surtout envie de créer du lien social, un lien bien malmené dans cette période si particulière, marquée par la covid et les confinements successifs. Il s'agissait de faire travailler ensemble MGEN et village. Ainsi est né un partenariat entre la MGEN, le Sou des écoles de Chanay, l'école et la mairie, présente notamment à travers le CCAS.

Pourquoi le choix des épouvantails ?

Ce type de créations permettait à chacun de s'impliquer à sa mesure, selon son imagination, ses talents et ses moyens. Tout le monde, à tout âge, pouvait participer et se joindre à un mouvement collectif, en respectant toutefois les consignes liées à la situation sanitaire. Les épouvantails, même installés dans un espace privé, étaient vus et admirés de tous, lors de promenades dans le village.

Plus d'une soixantaine d'épouvantails ont été répertoriés dans le village et autour de la MGEN, à quoi attribuez-vous ce succès ?

Je pense que les Chanérus, petits et grands, tout comme les enfants de la MGEN, ont répondu à notre appel car cela leur a permis de manifester leur créativité et de sortir de leur isolement, un isolement qui a empêché toutes les rencontres festives et associatives.

Je crois vraiment que les épouvantails nous ont aidés à retrouver un peu de notre joie de vivre...

Note de l'auteure

Cette manifestation a nécessité de nombreuses heures de préparation (informations du public sur l'événement, inscription des participants, élaboration de la carte de situation des épouvantails, transport des réalisations vers la salle des fêtes, sélection du Jury et recherche des lots).

Nous remercions chaleureusement les initiateurs de ce projet : René Adam, Sylvie Dagron, Marie-Françoise Llorca. Nous souhaitons à cette dernière une bonne retraite bien méritée, et qui sera certainement bien remplie...

Elisabeth Jeambenoit

Les Epouvantails en compétition

Remise des prix

De l'apiculteur au robot extra-terrestre jailli de "La Soupe aux Choux", de la danseuse espagnole au lapin en tutu, de la Dame de la forêt à l'elfe des bois, tous ces personnages insolites s'étaient donné le mot pour se rassembler autour du chalet afin de voir passer les chanérus, venus là pour les admirer, et écouter leurs commentaires.

Ils n'ont pas été déçus : le soleil étant de la partie, les habitants de Chanay étaient venus en nombre, et les canettes de bière défilaient au rythme de l'accordéon comme pour arrêter ce moment de printemps, enfin là.

C'était donc dans une ambiance familiale et festive que les créateurs d'épouvantails ont été récompensés.



Les cinq premiers lauréats sont :

- N°1: L'Elfe des bois, œuvre des plus jeunes patients de la MGEN, encadrés par Caroline, leur infirmière,
- N°2: La Dame de la forêt, œuvre du CCAS,
- N°3: Le lapin en tutu, œuvre des hospitalisés de jour de la MGEN,
- N°4: La danseuse espagnole, œuvre de Lucie Jouhaud,
- N°5: Le robot extra-terrestre, œuvre de René Adam (un des initiateurs du projet).



Membres du jury :
Yvette, Emilie et Maxime.

Beaucoup d'autres prix ont été attribués en récompense faisant ainsi de nombreux heureux.

Claude Roux



Handi-Raid Sapeurs-Pompiers

A l'occasion d'une compétition sur le Haut-Rhône, Christian CORSINI, sapeur-pompier chambérien, voyant des handicapés physiques parmi les spectateurs, massés sur les berges, s'est dit :

« Pourquoi pas eux ? »

Secondé par les membres de son équipage, il fonde alors, en 1992, l'association "Handi-Raid Sapeurs-Pompiers" et en devient président.

L'objet de l'Association : Raid Nautique au profit de personnes à mobilité réduite.

C'est-à-dire emmener des personnes handicapées de tout âge à la conquête du Rhône et de la Saône, à bord de bateaux pneumatiques, pour un raid d'une semaine.

Ainsi, en 27 ans, l'association a emmené 660 personnes sur Rhône et Saône, que ce soit d'Aix les Bains aux Saintes Maries de la Mer, de Seyssel à La Grande Motte ou à Aigues Mortes, qu'il s'agisse de naviguer sur la Loire en canoë ou de faire l'ascension de La Roche de Solutré ; toutefois, l'Association concentre aujourd'hui ses sorties sur des raids nautiques sur Saône et Rhône, en variant les points de départ, jusqu'à la Méditerranée. Ces raids regroupent généralement une trentaine de bénéficiaires.



Campement

Bien entendu, en toile de fond, il faut s'organiser, et ce n'est pas une mince affaire !

Un raid nautique d'une semaine représente 10 mois de préparation avec 3 500 repas servis dans la semaine, 10.000 litres de carburant, 15 tonnes de matériel à charger et à décharger quotidiennement à chaque étape, 3 000 transferts de personnes à mobilité réduite dans la semaine (soins, embarquements et débarquements), 4 000 litres d'eau minérale, 2 tonnes de produits alimentaires divers.

Tous ces travaux sont pris en charge par 7 équipes avec des rôles définis :

- Equipe "Navigation" : pour accompagner à bord les participants et veiller à leur sécurité ; cette équipe gère également les bateaux (amarrage, entretien) - Equipe "Médicale, Sécurité, Transferts" : équipe de médecins et de sapeurs pompiers renforcée par des kinésithérapeutes - Equipe "Hébergement/Campement" : pour le montage/démontage, nettoyage et approvisionnement en eau et électricité des campements ; elle assure également le transport du matériel, des bagages et des remorques bateau.

- Equipe "Cuisine" : pour la confection de 3 repas/jour, cette équipe a à sa disposition deux semi-remorques (cuisine et frigorifique) et un véhicule pour le transport du matériel.

- Equipe "Accompagnants" : chaque accompagnant a la responsabilité de la personne qui lui est affectée pour les soins, les repas et tous les besoins quotidiens, 24h/24.

- Equipe "Carburant/mécanique" : cette équipe veille au bon fonctionnement de tous les véhicules et bateaux (avec parfois des interventions sur l'eau) ainsi qu'à leur approvisionnement en carburant.



Equipe "Carburant/Mécanique"

- Equipe "Animation/communication" : équipe chargée des relations avec les communes étapes et les sponsors avec création possible d'animations.

Ainsi, pour 25 à 30 personnes accompagnées, l'association prévoit 125 encadrants bénévoles auxquels s'ajoute l'aide spontanée de tous les sapeurs-pompiers des villes étapes, d'où l'appellation "Handi-Raid Sapeurs-Pompiers".

Handi-Raid, dont le siège est à Barberaz, près de Chambéry, et dont les locaux techniques se situent sur la commune de Corbonod, compte aujourd'hui 150 adhérents, dont 6 Chanerues, qui répondent "présents" à chaque raid organisé.



Navigation et prise en charge

Bien sûr, comme pour toutes les associations, l'activité a été interrompue en 2020 du fait du contexte sanitaire qui a également empêché l'organisation d'un raid pour cette année.

On ne peut que souhaiter une reprise rapide de l'activité de cette magnifique association qui ne peut appeler qu'un seul commentaire :

BRAVO !

Claude Roux

**Handi-Raid Sapeurs-Pompiers
2 Rue de la Maladière
73000 BARBERAZ**



● Les couleurs de Chanay



De belles œuvres à la sortie du confinement...

● Conseil Municipal des jeunes

Le 3 mai 2021, le conseil municipal des jeunes nouvellement élu s'est réuni pour désigner son nouveau Maire et son adjoint. Méline Blanlot (Maire) et Manon Guiguet-Bologne (1ère adjointe) ont été plébiscitées par les autres conseillers :

Louise Forrat,
Noëlie Dupille,
Agathe Jouhaud,
Livingstone Lashoher
et Melis Okmen.



● Votre "café terrasse" à l'épicerie de Chanay

Comme partout en France, depuis le 19 mai, le café terrasse de Chanay vous accueille désormais pour un café ou un apéritif entre amis. Cette ouverture vient compléter l'offre de commerce local proposée par PATRICK.



● Agenda du village

- 19 juin : Fête de la Musique - Feu de la Saint-Jean
- 20 juin : Premier tour des élections départementales et régionales
- 20 juin : Premier tour des élections départementales et régionales
- 27 juin : Deuxième tour des élections départementales et régionales
- 13 juillet : Tour du Valromey • Course Cycliste Junior •
Passage à Chanay
- 15 juillet : Conseil Communautaire à Chanay
- 23 juillet : Soirée Richmond Quad
- 7 Août : Concours de Pétanque

● Bibliothèque Municipale

L'accès à la bibliothèque municipale est gratuit pour tous.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 16H00- 18H00

Samedi : 10H00-12H00

● Cérémonie du 8 mai 2021



Ticky Monekosso

ETAT CIVIL

Ont été enregistrés en 2020 sur la commune de Chanay

7 naissances :

2020

Lohan Massonnat 24 février
Aaron Rouyer 15 mars
Loup Alglave 1er juillet
Nino Sommer 15 juillet
Mylann Becque 13 septembre
Lexa Rassat 13 novembre
Oskari Chabel 16 décembre

2021

Valpuri Leskinen
avec Jérôme Billet 16 janvier
Héloïse Benoît
avec Jérôme Fresneau 9 avril

7 décès :

2020

Raymond Zucalli 13 avril
Michelle Landa 5 juin
Brian Iles 10 août
Jacques Bécard 16 novembre
Marie Bailly 25 novembre

2021

Simone Garnier 21 mars
Robert Coquard 29 avril

4 mariages :

2020

Claire Caldaïrou avec
Sean Higgins 7 mars
Swan Jacquelin
avec Lorin Robin 17 octobre

NUMEROS D'URGENCE

- 15 : SAMU, urgences médicales
- 17 : intervention de police
- 18 : lutte contre l'incendie (pompiers)
- 112 : numéro des urgences sécuritaires, de secours aux personnes ou médical, accessible dans toute l'Union européenne
- 114 : réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence
- 115 : urgence sociale (SAMU social)
- 116 : urgence sociale (enfants disparus)
- 119 : urgence sociale (enfance maltraitée)
- 04 50 13 87 70 : eau et assainissement

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



Alors concrètement, que font nos petits écoliers ?

Nous nous sommes d'abord intéressés au cycle de l'eau sur la Terre et sommes partis à la découverte de quelques sources présentes dans notre village. Nous avons suivi le cours d'eau pour découvrir son tracé, ses méandres, ses contours.

Nous avons écouté les petits bruits qui courent et que nous ne percevons que lorsque l'on prend le temps, les yeux fermés. Nous avons touché l'eau encore très froide au printemps, avec les mains, avec les pieds... Nous avons apprécié les odeurs de terre, de mousse, de fleurs ou encore d'ail des ours... Nous nous sommes émerveillés devant le spectacle d'une petite cascade formant un pain de sucre.

Nous avons observé les traces laissées par les sangliers et les vaches qui viennent se désaltérer. Nous avons sur-sauté au passage furtif d'un lièvre pressé.

Nous avons recherché et observé tous les petits animaux vivant dans la rivière. Nous avons travaillé sur la métamorphose des larves en insectes. Nous nous émerveillons, jour après jour, de voir les petits têtards que nous avons accueillis dans la classe se transformer lentement en minuscules grenouilles.

LA DORCHE :

Quand la rivière nous émerveille...

Depuis le col de Richemont, au-dessus de notre joli village, serpentant dans le creux de la montagne entre Chanay et Corbonod, puis se jetant dans le Rhône pour rejoindre la mer, un ruisseau fait la fierté de nos petits élèves.

En effet, ce magnifique petit cours d'eau est labellisé "rivières sauvages" depuis 2017. Cette appellation garantit le caractère naturel de son lit et de ses rives, ainsi que la grande qualité de son eau, qui permet un écosystème riche et préservé.

Il nous semble incontournable, en tant qu'enseignantes, de sensibiliser nos élèves à la beauté, la richesse, mais aussi la fragilité de cet environnement.

C'est pourquoi nous participons avec nos classes à un projet appelé "Graines de rivière sauvage", initié par l'association du même nom. Il s'agit de permettre aux enfants de France vivant près d'un site "Rivières sauvages" d'explorer leur rivière et partager leurs découvertes sous forme artistique. Cette année, le projet consiste à réaliser une œuvre au bord de la rivière, avec des éléments naturels prélevés sur place.

Une conteuse, Anouck Jeannon, s'inspirera de l'ensemble des œuvres réalisées par tous les enfants participants de France, pour écrire un ou des conte(s) sur le thème des rivières sauvages. Celui-ci, illustré par nos photographies, sera édité sous forme d'un bel ouvrage. Chaque classe participante recevra un exemplaire offert avant la fin de l'année scolaire.



Nous avons aussi l'intention de fabriquer des petits barrages et des petits radeaux que nous laisserons s'en aller au fil du courant. Nous avons aussi le projet de découvrir les vieux moulins dont les vestiges ornent encore les abords de la Dorche.

Un sentier d'interprétation de la rivière verra bientôt le jour. Les enfants auront la chance de pouvoir participer à ce projet et réaliser des panneaux explicatifs pour les visiteurs. Quel merveilleux moyen de s'investir dans notre village et de participer à la préservation de notre environnement !

Comme vous pouvez le constater, nous ne sommes pas au bout de nos aventures ! Merci Dame Nature, de nous offrir un si bel environnement et tant de choses à découvrir !

Nathalie Dupille



Framboisiers paillés avec cartons et fumier

SOUS NOS PIEDS...

...la Vie. Et quelle vie ! Foisonnante, riche, multiple, mais surtout essentielle. A présent que le printemps s'est décidé à arriver, aux portes de l'été, le sol se réchauffe et tous ses habitants sortent de leur torpeur pour se remettre au travail.

Il y a ceux qu'on connaît et qu'on aime plus ou moins, telle la taupe, qui décore nos jardins de belles collines aux reliefs variés, ou le campagnol, qui teste la qualité des récoltes avant même qu'elles ne soient mûres. Malgré ces petits tracassiers, ils ont leur utilité, mais ils ne seront pas la star aujourd'hui.



Lombrics (vers de terre) au travail

Nous allons plutôt nous intéresser aux travailleurs de l'ombre, ceux qui n'ont pas d'yeux, parfois pas de pattes. Ils sont si simples mais si indispensables, les lombrics, lithobies, cloportes... Qui ça ? Ceux qui courent comme des fous lorsque nous retournons la terre de nos jardins pour désherber, planter, sarcler.

Ils sont ridiculement petits, ils sont laids, un peu sales de la terre dans laquelle ils vivent. Quelle importance que ces microbes, me direz-vous ? Eh bien, sans eux, la Terre ne serait pas si verte, et la terre bien pauvre. Ces tubes digestifs à pattes permettent la décomposition des déchets végétaux qui se trouvent au sol et leur enfouissement.

Ils viennent chercher compost, fumier, tontes de gazon, feuilles mortes, les grignotent miette par miette. Ils en font ce que nous faisons tous de nos repas, mais sous terre, et enrichissent ainsi le sol, permettant aux végétaux d'y puiser une précieuse substance nutritive.



Cloporte (à gauche) et lithobie

Ainsi, notre herbe est grasse, nos fruits charnus et nos légumes bien appétissants. Sans eux, nos récoltes seraient bien maigres... Et pourtant, ils sont bien mis à mal depuis quelques décennies, malgré leur utilité.

Les produits phytosanitaires, le tassement des sols, le réchauffement climatique leur compliquent considérablement la tâche. Pourtant, quelques gestes simples permettent au jardinier de prendre soin de ces auxiliaires si précieux.

En premier lieu, ne jamais laisser sa terre nue. Tout comme dans la nature le sol est toujours recouvert, la terre du jardin doit toujours être protégée par une couverture : le paillis. Ce peut-être de la paille, du broyat de bois, du compost, de la tonte de gazon...

Il va à la fois servir de protection contre le froid, la chaleur, le ruissellement des pluies, mais également de nourriture à nos petits décomposeurs, nourriture qu'ils restitueront ensuite à nos plantations.

Ensuite, travailler sa terre le moins possible. En effet, des retournements trop fréquents et profonds perturbent les habitants du sol, les tuent parfois. Et bien entendu, bannir les produits phytosanitaires qui les empoisonnent à coup sûr, ainsi que tous les habitants du jardin, y compris nous-mêmes.

Pour terminer, battons en brèche une rumeur tenace : ces petites bestioles ne rongent absolument pas les racines des plantes, ils ne se nourrissent que de végétaux morts. Alors, maintenant, tous au jardin, et à nous les belles rencontres, les mains dans la (T)erre !

Carine Bonhomme



Suite...

UN PEU D'HISTOIRE ...

A ce moment de l'h(H)istoire, notre promenade se complique, elle se transforme en randonnée, l'itinéraire devient tortueux et s'obscurcit.

Que deviennent les Vignod ? Il semblerait, d'après J. Baux, Nobiliaire du département de l'Ain, XVIIème-XVIII siècle, qu'ils ne disparaissent de Chanay qu'en 1740, date à laquelle les Constantin récupèrent cette partie de la seigneurie et sont admis à l'assemblée de la noblesse du Bugey.

De plus, une autre famille entre dans la danse et il est temps de faire sa connaissance.

La famille de Regard trouve ses origines à Clermont-en-Genevois et entre dans la noblesse à la fin du XVe ou au début du XVIe siècle. Gallois de Regard sera évêque de Bagnorea, près de Naples, de 1563 à 1568. Devenu très puissant, il édifiera le fameux château de Clermont, un hôtel particulier à Annecy, et se portera acquéreur, entre autres, de la seigneurie de Chanay, aux alentours de 1570. Cette famille prend possession d'une partie de la seigneurie de Chanay, en 1671 par Martin-Nicolas de Regard. Son testament, fait en 1692, mentionne "fait au château de Chanay" (extrait d'un registre paroissial de Chanay, document non consulté directement, difficilement lisible en version numérisée).



Comte Humbert de Quinsonas

Les Regard et les Constantin se trouvèrent au moins une fois en procès, comme l'attestent des documents d'archives transcrits et numérisés par le Groupement de Recherches et d'Etudes Historiques de Cognin (près de Chambéry). Ces mêmes documents mentionnent "Martin-Nicolas de Regard, seigneur de la maison-forte de Chanay". Les archives du bailliage de Belley, disponibles aux archives de l'Ain, mentionnent "inventaire d'Antoine Constantin, écuyer, secrétaire du Roi, coseigneur de Chanay, au château de Chanay (1725)". La présence de notre château est enfin attestée clairement.

Notre promenade touche bientôt à sa fin. En 1742, la famille Constantin entrera en pleine possession des terres de Chanay et sera anoblie, devenant "Constantin de Chanay", seigneurs de Chanay, Dorches, L'Hôpital et Surjoux. Cette famille existe toujours.

En 1791, Claude Lièvre, notaire à Lyon, rachète la terre de Chanay à Jean-Philibert Constantin. Il dut se cacher durant la Révolution, à cause de ses activités politiques, mais le château et le domaine ne furent ni saisis ni démembrés. De retour en 1804, il engagera d'importants travaux de réhabilitation du château, ayant visiblement souffert de l'abandon des années précédentes. Nous connaissons déjà Claude Lièvre, bienfaiteur de notre



Contesse de Quinsonas

église, dont la tombe est encore présente à côté de celle-ci. Maire de Chanay de 1808 à 1828, il décèdera cette même année.

En 1829, Emmanuel Pouroy de Lauberivière, marquis de Quinsonas, rachète le domaine et entreprend de considérables travaux de transformation, qui auront pour résultats le château, voire le village que nous connaissons aujourd'hui : déplacement de la route de Seyssel à Châtillon (qui traversait les terres du château), déplacement du chemin de Contamine, construction d'un immense mur de clôture. La transformation et l'embellissement seront tels que notre château fut appelé, au XIXème siècle, "l'un des plus beaux châteaux du Bugey". Les Quinsonas conservent le château et son domaine jusqu'au début du XXème siècle. La suite de son histoire est davantage connue et fera l'objet d'un autre article, avec visite cette fois, nous l'espérons.



Contesse de Quinsonas et sa fille

Voilà nos tribulations terminées. Ayant vécu, dormi, mangé, durant plusieurs jours au sein de ce château de Chanay, à différentes époques, j'espère avoir pu vous y transporter et vous avoir donné à voir les pierres de son histoire, malgré la densité et la complexité de cet article. Bien des zones d'ombres restent à explorer et seront peut-être l'objet d'une autre passionnante enquête sur les chemins de l'Histoire...

Carine Bonhomme



OFFRE DE SOINS DANS LE BASSIN BELLEGARDIEN ?

En passant sur le rond-point situé à proximité de la gendarmerie et de la caserne de Pompiers de Chatillon, vous pouvez depuis peu voir un grand panneau publicitaire :

ICI,
PROCHAINEMENT, PÔLE DE SANTE.

Cela mérite évidemment quelques explications.

Il s'agit d'un projet immobilier de 1400 m² sur une emprise de 6000 m² de terrain, propriété de la CCPB. Après la clinique psychiatrique, différents projets, en lien avec le domaine de la santé, devraient se développer en ces lieux. Le CHANGE (Centre Hospitalier Annecy- Genevois) prévoit déjà des consultations avancées de spécialistes.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien est très attentive au problème de démographie médicale et d'accès aux soins du territoire.

Avec 6,9 médecins généralistes pour 10 000 habitants, contre 8,9 au niveau national, et une croissance forte et continue de la population, la situation démographique médicale dans l'Ain est préoccupante.

Le Pays Bellegardien n'échappe pas à ce constat avec une densité de 5,5 médecins généralistes pour 10 000 habitants et la perspective du départ en retraite d'un certain nombre d'entre eux à court terme sans que leur remplacement ne soit garanti.

La Communauté de Communes est bien consciente que l'accès aux soins est un enjeu majeur pour notre territoire à court terme, et que l'Agence Régionale de la Santé (ARS) doit l'accompagner dans ce projet.

Considérant la difficulté actuelle de mobiliser de jeunes professionnels de santé libéraux, ce pôle intégrera un "centre de santé" animé par des médecins généralistes salariés, géré par le groupe "Kersanté". Ce dernier offre des opportunités d'emplois dans toute la France, pour tous les professionnels de santé sans qu'ils aient en charge les questions de gestion administrative et d'intendance.

Ce pôle devrait ouvrir ses portes avant la fin de l'année 2022.

En parallèle, la CCPB, après avoir identifié les besoins du territoire en matière d'offre de soins, en partenariat avec l'ARS, établit une feuille de route dans le cadre d'un Contrat Local de Santé (CLS).

Affaire à suivre !

Ticky Monekosso

VOUS AVEZ DIT "PLUiH" ?

Plus clairement dit :

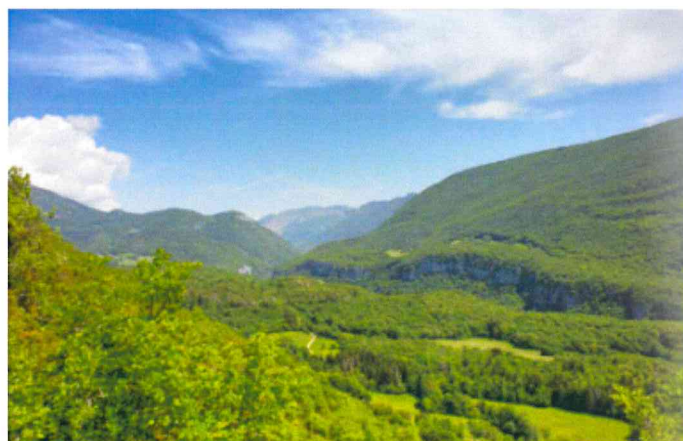
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat

Le PLUiH doit mettre en œuvre, dans chaque commune, les objectifs du SCoT pour ses projets d'aménagement et de construction ; il raisonne dans une perspective à plus court terme, environ 10 ans.

Précédé par le POS (Plan d'occupation des sols) en vigueur jusqu'en 2017, puis par le PLU, toujours en vigueur depuis, le PLUiH fixe les règles qui seront à respecter pour aménager et construire, qu'il s'agisse des espaces résidentiels, économiques, agricoles, naturels ou des équipements, ceci en préservant les ressources et le cadre de vie du territoire.

C'est en cela que ce plan fera office de Programme local de l'Habitat ; il précisera la politique en matière de logements (parcs public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, etc.) et on parle donc de PLUiH.

Dans le cadre de ses OAP (Opérations d'Aménagement et de Programmation), il expose la politique communale en matière de logement, au travers de l'organisation de nouveaux sites économiques ou d'habitat.



Pays Bellegardien

Le PLUiH de la CCPB a été arrêté lors de la séance du Conseil Communautaire en date du 11 mars 2021. Il sera soumis aux observations des habitants de Chanay dans le cadre d'une enquête publique ; les chanerous seront alors invités à faire part de leurs observations qui seront reçues en mairie par un commissaire enquêteur. Ce Plan pourra ensuite être modifié pour tenir compte des observations recueillies.

L'enquête publique se déroulera pendant une période de 37 jours consécutifs, du 25 juin au 31 juillet 2021. Pendant toute cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable sur support papier en mairie d'Injoux-Génissiat, ainsi que sur internet à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/2509>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, entre autres, le mardi 29 juin de 09h00 à 12h00 en mairie de Chanay.

Claude Roux

IMPRESSIUM

Mairie de Chanay
Secrétariat

32 Route de Seyssel • 01420 CHANAY

Tel : 04.50.59.50.38

Site : www.mairie-chanay.fr